

## **UNE NOUVELLE ESPECE PROTEGEE MENACE LA LGV**

**C'est dans la plus grande indifférence générale qu'une décision prise à BRUXELLE et parue au Journal Officiel de l'Union Européenne du .../03/...risque d'avoir des incidences conséquentes sur certains projets inutiles.**

**Par une directive du .../03/..., l'espèce « Talpa européenne » autrement dit la taupe européenne est considérée comme espèce protégée. Par voie de conséquence, son espace vital est préservé ce qui implique qu'il est dorénavant impossible de faire des travaux à proximité des territoires qu'elle occupe.**

**La France comme les autres pays européens à l'obligation de transcrire en droit national cette directive sous peine d'être condamnée.**

**Le projet des LGV BORDEAUX TOULOUSE et BORDEAUX DAX prévues par GPSO ne pourraient plus être réalisable car d'après une étude de l'INRA, le nombre de taupinières détectées sur le périmètre du tracé de chacune de ces axes avoisinent les nombre de 521 000.**